

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 4

Artikel: Proverbes patois jurassiens : (suite)
Autor: Surdez, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232778>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des légumes. Les gens les plus pauvres lui donnaient au moins des escargots¹ operculés, une corbeillée de cynorrhodons ou de prunelles gelées².

Il faisait si beau, une année, qu'une longue procession de gens s'étirait d'Ocourt au château du sire. Ceux qui étaient à la queue poussaient de toutes leurs forces ceux qui se trouvaient devant eux et injuriaient³ ceux qui lambinaient⁴. C'est qu'il fallait se présenter au château de Montvoie avant quatre heures⁵, sinon le seigneur se fâchait sérieusement et son « rigot »⁶

Le taupier de la communauté, qui s'était attardé en allant jeter un dernier coup d'œil à ses pièges, n'arriva au château qu'à quatre heures et demie. Le sire de Montvoie, rouge comme la crête d'un coq, commanda à son écorcheur de chauffer dans une casserole les noisettes apportées, de baisser la culotte du taupier et de les lui jeter une à une contre son séant.

C'était plus malaisé à supporter que vous ne le supposez, et au bout de quelques minutes, le pauvre bougre faisait entendre des « ouais !... ouais ! » qui vous inspiraient de la commisération, toutes les fois qu'une noisette venait lui fêrir et quelque peu brûler le séant qu'il avait reçu l'ordre de tendre au « rigot ».

En descendant la combe de Montvoie, notre taupier riait sans trêve en risquant de faire éclater sa vésicule biliaire. « Comment peux-tu rire ainsi de bon cœur, après avoir tant crié : « Ouais !... ouais ! » lui demanda le valet des bois, et en ayant par surcroît le séant tout grêlé ? » Le taupier lui répondit en riant à se tordre : « Je n'ai été grêlé que par des noisettes mais pense à ce qui attend ma belle-mère, qui est encore en arrière et apporte un sac de « pives ».

Les gens qui redescendaient déjà la combe et se croisaient avec la pauvre

femme montant seulement avec son pesant sac n'osaient rien lui dire et avaient grandement pitié d'elle en songeant à ce qui l'attendait au château. Ils n'ignoraient pourtant pas plus que vous et moi qu'il y a autant de bonnes belles-mères que d'oies rouges.

J. S.

¹ échtraignats, yemaices ou coqueréyes ;

² on mange volontiers les baies gelées d'églantiers ou d'épine noire ; ³ Littér : et lançaient des raisons ; ⁴ Littér : qui traîne-guêtraient »

⁵ Littér : devant les quatre ; ⁶ voir la note 6 ci-contre.

PROVERBES PATOIS JURASSIENS

recueillis par Jules Surdez (Suite)

C'ât â môtie qu'an fait les pus crouëyes mairtchies. (*C'est à l'église que l'on fait les plus mauvais marchés*), en se mariant, etc.

Le bon Due n'envie pe le tchevri sains le bouëtchet po le nœurri. (*Le bon Dieu n'envoie pas le chevreau sans le buisson pour le nourrir.*)

Bouenne âle vire an tote ouëre. (*Bonne aile tourne à tout vent.*)

In boiyou ainme meux... que son tiu euche froid... que sai gouërdge soi. (*Un buveur préfère... que son cul ait froid... que sa bouche soif*), s'emploie aussi comme formulette éliminatoire.

« Airraindgiëte-vos, mes ouëyes », diaît cetu que n'en aivaît qu'enne. (« *Arrangez-vous, mes oies* », disait celui qui n'en avait qu'une.)

Cetu que vînt pouëre vînt crouëye. (*Celui qui devient pauvre devient mauvais.*)

Djemaïs métchaint l'ôvrie ne trové bon ses utis. (*Jamais mauvais ouvrier ne trouva bon ses outils.*)

Que le bon Due éde és chires, les pouëres feraint aidé. (*Que le bon Dieu aide aux gens aisés, les pauvres gens se tireront toujours d'affaire.*)